



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : AVENANT N° 3 AU MARCHÉ 2023010  
RELATIF A L'ADJONCTION DU MODULE DE  
PAIEMENT E-CESU**

**DÉCISION N° DM-24-142  
EN DATE DU 19 AVRIL 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la décision municipale n° DM-22-456 relative au marché n°2023010 à l'utilisation, assistance et maintenance des logiciels Concerto Opus, Maestro opus, Presto Opus, Concerto Mobilité Opus, et l'hébergement de l'Espace Citoyen premium et Espace Citoyen Test ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la volonté d'optimiser la gestion des activités avec le logiciel Concerto ;

**CONSIDÉRANT** que le module de paiement en ligne e-cesu d'Arpège répond à tous les besoins ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société ARPEGE, sise au 13 rue de la Loire, CS 23619 - 44236 SAINTSEBASTIEN SUR LOIRE cedex, représentée par Monsieur Bruno BERTHELEME, en qualité de Président, l'avenant n°3 du marché 2023010 relatif à l'utilisation, assistance et maintenance des logiciels Concerto Opus, Maestro opus, Presto Opus, Concerto Mobilité Opus, et l'hébergement de l'Espace Citoyen premium et Espace Citoyen Test.

Le présent avenant intègre l'interface de traitement et la maintenance du module de paiement e-cesu avec les modifications suivantes :

- **A l'article 5.1 Montant du marché – Prix**

La maintenance annuelle du module de paiement e-cesu coûte :

Montant annuel HT	90.00 €
Montant de la TVA à 20 % :	18.00 €
Montant annuel T.T.C:	108.00 €

- **Article 5.2 Prestations traitées à bon de commande**

Il s'agit aussi de rajouter les lignes supplémentaires suivantes :

<b>Prestation</b>	<b>Produit</b>	<b>Prix unitaire €HT</b>
Interface	Interface de traitement E-CESU	450.00
Paramétrage	Paramétrage de l'interface dans CONCERTO (à distance)	400.00

A partir du 1<sup>er</sup> avril 2024, le montant annuel du marché 2023010 s'élève à :

Montant annuel HT initial du marché	44 895.48 €
Montant annuel HT avenant 1	982.09 €
Montant annuel HT avenant 2	1 377.17 €
Montant annuel HT du présent avenant	90.00 €
Nouveau montant annuel HT du marché	47 344.74 €
Montant de la TVA à 20 %	9 468.95 €
Nouveau montant annuel TTC du marché	56 813.69 €

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

**Signé**

**Eric BENSOUSSAN**